



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.792**

Séance publique du

11 juillet 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110711-16136- DE-1-1_0
Date de signature : 13/07/11
Date de réception : mercredi 13 juillet 2011
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS LIÉES À  
L'HUMANITAIRE INTERNATIONAL**

Le 11/07/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 juillet 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Victor TONIN, Mme Danièle BRUNET à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Helliot BRAMI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER à M. Stéphane PAOLI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à M. André GUINDE

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Sylvaine DI CARO, M. Alexandre GALLESE, Mme Sophie JOISSAINS, M. Christian LOUIT, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Liliane PIERRON donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 11/07/11

-----  
**RAPPORTEUR** : Mme Liliane PIERRON

**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS LIÉES À L'HUMANITAIRE INTERNATIONAL - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville apporte son soutien aux associations œuvrant dans l'Humanitaire au niveau international.

Ces dotations apportent un soutien direct aux projets en cours sur le terrain et répondent aux besoins les plus urgents signalés par les associations.

Afin de maintenir ces activités, je vous propose d'octroyer à chaque association listée en annexe les subventions suivantes qui ont été validées en date du 18 mai 2011.

En conclusion, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions pour l'année 2011 dont la liste figure en annexe pour un montant de **18 200,00 € (dix huit mille deux cents euros)**.
- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de **18 200,00 € (dix huit mille deux cents euros)** sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire **92025 6748 1822 (Humanitaire International)** qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.792 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS LIÉES À  
L'HUMANITAIRE INTERNATIONAL**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 50</b>
<b>Présents</b>	<b>: 37</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 50</b>
<b>Pour</b>	<b>: 50</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 juillet 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Direction Générale Adjointe des Services  
 Qualité de Vie  
 Citoyenneté-Proximité  
*Mission Petite Enfance et Solidarités*  
*Humanitaire International*

**HUMANITAIRE INTERNATIONAL**  
**ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2011**

Ligne budgétaire : 92025 6748 1822

N° Tiers	Noms Associations	2009	2010	Proposition 2011	Convention	OBJET
73418	Imag 'in	1 670,00 €	1 670,00 €	2 500,00 €	Néant	Participation à la rénovation de l'école publique d'Amboanato à Madagascar et sensibilisation aux problématique d'éducation aux bases d'exposition photos dans les écoles d'Aix.
62141	Regain	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	Néant	Mission à but humanitaire afin de répondre aux besoins urgents de l'association Fenastigna (Kinshasa) pour la prise en charge d'enfants en grande difficulté sociale et éducative.
39555	Rencontre et Culture avec le Bénin (ARC Bénin)	2 500,00 €	3 000,00 €	5 000,00 €	Néant	Travaux de réhabilitation d'une installation de forage / irrigation pour cultures de la ferme St Philippe du foyer Vidjinoni de Dekanme au Bénin.
67788	SAMBEN	0,00 €	2 000,00 €	1 700,00 €	Néant	Rencontres franco-sénégalaises de la santé et de l'environnement.
61164	Solidarité Architecture et développement	2 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	Néant	Formation professionnelle de 12 jeunes à Tananarive «Installation d'équipement sanitaire». Durée de formation de 15 mois en deux phases.
62142	Vivre au Honduras	2 000,00 €	2 000,00 €	4 000,00 €	Néant	Suite et fin de la construction d'un collecteur d'eaux usées pour améliorer les conditions d'hygiène d'une communauté de familles du lieu dit « Ana Francia » à San Marco de Colon au Honduras.
	TOTAL	8 670,00 €	11 670,00 €	18 200,00 €		